Marisol TOURAINE, ministre des Affaires sociales et de la Santé, lance aujourd'hui une campagne nationale d'information sur les médicaments génériques. Réalisée en partenariat avec la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS) et l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM), cette campagne d'une durée de trois ans vise à consolider la confiance et les connaissances des Français, patients comme professionnels de santé, sur ces médicaments. Elle constitue l'un des volets du Plan national d'action de promotion des médicaments génériques, lancé par la ministre en 2015.

En 20 ans, les médicaments génériques se sont installés dans la vie quotidienne des Français : aujourd'hui, **8 Français sur 10 les utilisent et 93 % en sont satisfaits** [1] . Cependant, l'information des professionnels de santé et des patients sur ces médicaments peut encore progresser : seuls 47 % des patients, 64 % des médecins généralistes et 86 % des pharmaciens savent par exemple qu'il existe des médicaments génériques qui soignent le cancer.

La campagne d'information que lance aujourd'hui Marisol TOURAINE met à la disposition des patients et des professionnels de santé des données claires et précises sur l'efficacité, la qualité et la sécurité de ces médicaments. Son objectif : lever les derniers doutes et idées reçues pour ancrer définitivement l'usage des médicaments génériques dans la vie quotidienne des Français. Cette campagne conforte par ailleurs leur statut de médicament à part entière : un concentré d'expérience et d'expertise, efficace et sûr, économique et citoyen.

Des outils de communication ludiques et pédagogiques ont ainsi été développés autour d'une signature : «Devenir générique ça se mérite» :

· **un spot TV** diffusé sur les chaînes nationales du 27 septembre au 18 octobre ;

· **une campagne digitale, comprenant notamment plusieurs vidéos pédagogiques** sur les médicaments génériques (
Comment sont-ils contrôlés ? Pourquoi les utiliser ?)
diffusée
sur les sites du ministère et de ses partenaires, ainsi que sur les réseaux sociaux à partir du 27 septembre ;

· **un espace d'information et d'échanges** au service des professionnels de santé et du grand public, proposé sur www.medicaments.gouv.fr :
du 27 septembre au 25 novembre, les internautes pourront poser toutes leurs questions sur les médicaments génériques à des experts ;

· **10 annonces illustrées**, déclinées autour des cinq thématiques de la campagne (l'antériorité, l'efficacité-sécurité, la qualité, les enjeux économiques et sociétaux, la pratique au quotidien) affichées dans les pharmacies et centres commerciaux, et publiées dans la presse du 2 octobre au 27 novembre ;

· **des spots radio**, donnant la parole à des experts et à des professionnels de santé, diffusés pendant trois semaines à partir du 22 octobre ;

· **des outils pour faciliter la pratique des professionnels de santé :** cinq mémos pratiques ont été élaborés à partir de tables rondes réunissant des professionnels de santé et patients organisées en région en partenariat avec le Collège de la Médecine Générale (CMG).